

3. Restrictions alimentaires

Lorsque l'on planifie un menu pour tout genre d'activités sociales, il importe de tenir compte des restrictions alimentaires des invités, car certains groupes religieux ou ethniques ont des habitudes alimentaires différentes des nôtres.

ISLAMISME

Éviter de servir du porc ou des produits du porc (jambon, bacon, saucisse de bacon, lard etc...) aux musulmans. La loi islamique interdit les boissons alcooliques, encore que certains fassent exception à la règle. Parfois, un invité musulman ne boira pas d'alcool, mais ne verra aucune objection à ce que d'autres le fassent. Servir des jus de fruits, de l'eau ou d'autres boissons non alcoolisées à ceux qui ne consomment pas d'alcool.

HINDOUISME

Éviter de servir du bœuf, du porc ou leurs dérivés aux hindous. Certains acceptent les produits laitiers. Un pourcentage élevé d'hindous sont végétariens.

BOUDDHISME

Aucune restriction alimentaire. Comme le bouddhisme est une religion personnelle et individualiste, les restrictions sont l'affaire de chacun. En raison de leur aversion pour la mise à mort, certains bouddhistes s'abstiennent de consommer de la viande.

JUDAÏSME

Les juifs orthodoxes ne mangent ni porc ni crustacés et évitent également certaines coupes de bœuf. D'une façon générale, les viandes autres que le porc sont autorisées, tout comme les produits laitiers, mais ces derniers et la viande ne devraient pas être servis en même temps. Il doit s'écouler plusieurs heures entre la consommation de l'un et de l'autre.